
RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIAB

A : CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIAB DU 26 JUIN 2019
DE : COMMISSION DE GESTION
Objet : Préavis 03/2019 – Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC).
Demande d'un crédit de CHF 43'300.- destiné à financer les aménagements suivants :
éclairage extérieur et extension de l'abri à vélos
DATE : 19 JUIN 2019
CC : MEMBRES DE LA COMMISSION
BORIS MURY – RAOUL SANCHEZ – PHILIPPE WIDMER

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers Intercommunaux de l'AIAB,

Notre commission s'est réunie le 6 juin courant en présence de Monsieur Jean-Luc Vuagniaux, membre du CoDir responsable du dossier, et de son collègue Monsieur Denis Kupferschmid. Ils nous ont présenté ce préavis et apporté les informations complémentaires nécessaires à notre prise de position.

1. Préambule

Ce préavis concerne la demande d'un crédit de 43'300 francs destiné à financer de nouveaux éclairages extérieurs ainsi que la pose d'abris à vélos supplémentaires. Le préavis est clair et bien structuré.

2. Observations

Dans le cadre de son mandat, la Commission de gestion constate que :

- L'amélioration de l'éclairage extérieur qui est pour l'heure quasi inexistant à certain endroit est nécessaire. Ces travaux permettront de considérablement améliorer la sécurité des usagers.
- L'ajout de 16 places pour les vélos et 20 emplacements sécurisés pour les trotinettes est nécessaire.
- Les travaux n'ont aucun caractère luxueux et sont purement fonctionnels.
- Ce préavis se base sur des offres établies par des prestataires ayant déjà collaboré avec notre association à son entière satisfaction.

3. Conclusion

La nécessité des travaux n'étant pas remise en question, la Commission de gestion confirme qu'elle n'a aucune objection ou autre remarque à formuler. Le coût de ces travaux sera financé par la trésorerie courante suffisante à cet effet, plutôt que d'être amorti sur 10 ans. Cette manière de faire est acceptable compte tenu du total des travaux et du fait que ce montant peut être compensé par les économies effectuées sur les avances à termes fixes renégociées dernièrement à des taux particulièrement avantageux. Ainsi, ces travaux n'auront que très peu d'impact sur les charges à répartir entre les communes.

4. Recommandation au Conseil

Vu ce qui précède, notre Commission recommande dès lors aux membres du Conseil intercommunal de l'AIAB :

- 1. D'approuver le préavis d'investissement no 03/2019 : Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier : Demande d'un crédit de CHF 43'300.- destiné à financer les aménagements suivants : éclairage extérieur et extension de l'abri à vélos ;**
- 2. D'accorder un crédit de CHF 43'300.- pour la réalisation des travaux ;**
- 3. De financer ce montant par la trésorerie courante ;**
- 4. De débiter les factures relatives à la réalisation du projet sur le compte 310.311.1 ;**
- 5. Charges d'exploitation : ces travaux ne génèrent pas d'autres charges supplémentaires que celles enregistrées jusqu'à présent pour l'installation en fonction ;**
- 6. D'autoriser le CoDir à entreprendre les travaux.**

Borex, le 19 juin 2019

Boris Mury

Raoul Sanchez

Philippe Widmer